

AVIS PUBLIC
Aux propriétaires d'un immeuble et
aux occupants d'un établissement d'entreprise

Scrutin du 2 novembre 2025

PAR CET AVIS PUBLIC, Marie-Josée Charron, présidente d'élection annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis **au moins 45 jours**, le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
 - Si vous êtes le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le lundi **20 octobre 2025**.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

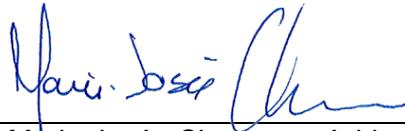
Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec la présidente d'élection :

1370, rue Notre-Dame, Lavaltrie (Québec) J5T 1M5

450 586-2921 poste 2225

greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie le 23^e jour du mois de juillet 2025.



Marie-Josée Charron, présidente d'élection